

# ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT



BÉNÉVOLE



## Soutien à domicile

Pour rendez-vous médicaux ou légaux,  
et activités de socialisation des aîné-e-s

**Le service présentement est limité  
aux transports essentiels. Il se  
pourrait que nous ne puissions  
répondre à votre demande.**

## Fonctionnement

Faites votre demande dès la  
connaissance des dates de rendez-  
vous OU au moins 3 jours  
ouvrables pour la région et 5 jours  
ouvrables pour Montréal, Laval,  
Trois-Rivières et Rive-Sud.



- Défrayer l'adhésion annuelle (15\$) et les coûts du transport
- Respecter la politique du service, les règles et ententes convenues avec le service de répartition et le·la bénévole
- S'asseoir à l'arrière du véhicule
- Fournir les pièces justificatives exigées au besoin
- Apporter tout document nécessaire au rendez-vous
- Fournir tout matériel ou équipement spécifique à ses besoins (marchette, canne, etc.)
- Prévenir le plus rapidement possible en cas d'annulation
- Respecter la vie privée de la personne bénévole et ne pas l'appeler directement chez elle pour faire une demande d'accompagnement-transport
- Les frais de stationnement et de repas des bénévoles sont assumés par nous. SVP ne pas donner de pourboire aux bénévoles.

**Pour plus d'informations :**  
**450 839-3118, poste 225**  
**1 888 839-3440, poste 225**